

Médecin universitaire

MEDECIN UNIVERSITAIRE – Dr Christelle GUILLAUME

Motifs de consultations :

- Demande d'aménagement(s) aux examens
- Attestation d'absence pour raisons médicales Rappel : toute absence pour raison médicale ou autre doit être justifiée dans les 48h (ou jusqu'à 7 jours maximum si impossibilité) auprès de l'assistant(e) de votre filière, afin que vous ne soyez pas considéré défaillant et pour éviter de donner lieu à une suspension de bourse. Pour justifier votre demande d'attestation, fournir un certificat médical émanant d'un médecin traitant, un bulletin d'hospitalisation ou un certificat d'un professionnel de santé en cas de suivi régulier (rééducation de kinésithérapie, chimiothérapie, thérapie etc...)
- Entretien à la demande d'un professionnel du Service Santé
- Mise à jour vaccinale
- Visite médicale d'aptitude au travail sur machines dangereuses pour les étudiants mineurs en GMP 1ère année

Présente un lundi après-midi sur deux, elle reçoit sur rendez-vous

Prise de rendez-vous à : nathalie.merino@univ-reims.fr

En cas de maladie, pour tout renouvellement de traitement ou certificat de sport, merci de voir votre médecin traitant.

Revision #2

Created 27 June 2025 10:38:57 by Charlize

Updated 5 September 2025 05:53:06 by MaudBriet